

Votants : 90  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 13 janvier 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 24 janvier 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 janvier 2012

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION POLE REGIONAL DES METIERS D'ARTS (PRMA) ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2012

#### **Titulaires présents :**

Alain MATHIEU, Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Anita JAGOUX, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Thierry DEVAUTOUR à Jacky AUBINEAU, Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Brigitte COMPETISSA à Joël MISBERT, Marie-Christelle BOUCHERY à Gilbert GOLAZ, Nicole DAVID à Jean-Jacques GUILLET, Blanche BAMANA à Jacques TAPIN, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Rose-Marie NIETO, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Amaury BREUILLE à Bernard JOURDAIN, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOURE, Didier DAVID à Alain PARROT, Patrick DELAUNAY à Jean-Claude SUREAU, Emmanuel GROLLEAU à Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU à Michel SIMON, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Guillaume JUIN à Elsie COLAS, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Virginie LEONARD à Annie COUTUREAU, Philippe REY à Gilbert BARANGER, Denis THOMMEROT à Franck MICHEL

#### **Titulaires absents :**

Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Nicole DAVID, Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Philippe REY, Denis THOMMEROT

**Président de séance :** Alain MATHIEU

**Secrétaire de séance :** Anne LABBE

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 JANVIER 2012

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION POLE REGIONAL DES METIERS D'ARTS (PRMA) ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2012

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CAN a choisit de déclarer d'intérêt communautaire son soutien au « Pôle Régional des Métiers d'Arts ».

En 2010, sous l'impulsion de sa nouvelle Directrice, l'Association « Pôle Régional des Métiers d'Art » a poursuivi son action de promotion et d'animation des métiers d'art à l'échelon régional et s'est attachée, à partir de sa « vitrine », à développer un volet commercial intégrant des financements privés.

La convention conclue en 2011 étant arrivée à son terme, il est proposé au Conseil de Communauté de passer avec l'Association « Pôle Régional des Métiers d'Art », une nouvelle convention pour l'année 2012. Cette dernière fixe la participation financière de la Communauté d'Agglomération de Niort à 115 000 € pour le financement du programme d'actions 2012 (115 000 € ont été octroyés par la CAN à l'Association en 2011).

Cette nouvelle convention précise les modalités de versement de la subvention et les contreparties attendues de l'Association « Pôle Régional des Métiers d'Art ».

Cette dernière a notamment pour objet de répondre à la mission suivante : promouvoir et accompagner le développement économique des professionnels « métiers d'art » de la Région Poitou-Charentes.

Le Pôle agit sur trois axes :

- créer de nouveaux lieux d'exposition et de vente pour donner à voir la richesse de ces métiers,
- se positionner en véritable prestataire de service afin de proposer des ateliers d'initiation ou des cadeaux d'entreprise,
- constituer une force de propositions à l'export et former ses adhérents.

Son programme d'actions s'organise notamment autour :

- de l'optimisation de ses quatre boutiques « Métiers d'Art » du Poitou Charentes,
- de la promotion des « savoir-faire » au travers d'événements et de manifestations à caractère culturel,
- de l'aide au développement économique d'une filière « métiers d'art », notamment par la formation de ses adhérents,
- d'une communication, entretenue par la « lettre du PRMA » et le lancement prochain

d'un nouveau site internet.

La somme correspondante est inscrite au Budget Principal 2012 de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention avec le « Pôle Régional des Métiers d'Art » fixant les modalités financières et les obligations de l'Association,
- Autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 115 000 € pour l'année 2012,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 90  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Michel SIMON**

**Vice-Président Délégué**